

# TENDANCES

## DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES MARITIMES

Volume 9, Numéro 1

Février 2012

### LA DEMANDE POUR UNE ÉDUCATION UNIVERSITAIRE S'AFFAIBLIT-ELLE PARMI LES RÉSIDENTS DES MARITIMES?

#### APERÇU

Depuis 25 ans, les Provinces maritimes ont vu les inscriptions à l'université augmenter considérablement, grimant de 40 % entre 1985 et aujourd'hui, pour atteindre 57 807 étudiants à temps plein.

Parmi les résidents des Maritimes, la croissance n'a été que de 7,5 % durant la même période; le nombre d'étudiants à temps plein atteint actuellement 39 402. Dans les dernières années, les inscriptions parmi les résidents des Maritimes ont diminué depuis le sommet de 44 023 enregistré en 2004-2005.

Ce changement récent ne découle pas d'un déclin démographique; relativement à la taille de la population d'âge universitaire typique (18 à 24 ans) de la région, c'est plutôt le nombre d'étudiants venant des Maritimes s'inscrivant à l'université qui a diminué comparativement au sommet.

Dans ce document, le rapport entre le nombre de résidents des Maritimes qui fréquente l'université et la population âgée de 18 à 24 ans est utilisé pour mesurer la demande, concept que décrit le taux de participation.

Notre analyse montre que la demande pour une éducation universitaire parmi les résidents des Maritimes a varié au cours des années; de 1985 au début des années 1990, la demande a connu une forte croissance, atteignant un plateau entre le milieu et la fin des années 1990, suivie de modestes augmentations. Depuis quelques années, la demande semble s'affaiblir.

La tendance est plus prononcée parmi les résidents de la Nouvelle-Écosse, tandis que la tendance récente pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard est une légère baisse ou une stagnation.

Durant la même période, le taux de participation moyen des Canadiens s'est approché et a même dépassé les taux enregistrés dans les Provinces maritimes, alors que la tendance historique était largement supérieure à la moyenne canadienne.

De plus, alors qu'il y a 25 ans, les hommes et les femmes des Provinces maritimes s'inscrivaient dans les universités de la région dans des proportions égales, aujourd'hui, les femmes s'inscrivent à un taux équivalent à une fois et demie celui des hommes.

Il est possible que l'incidence de ces tendances sur les inscriptions n'a pas été pleinement ressentie parce que les universités de la région ont recruté un nombre croissant d'étudiants de l'extérieur de la région.

#### *Que signifient ces tendances pour l'avenir?*

De nombreux facteurs influent sur la décision de poursuivre ou non des études postsecondaires, puis sur le choix de l'établissement à fréquenter (ce qui donne au bout du compte la demande globale

pour une éducation universitaire parmi la population). Par exemple, l'investissement en temps et l'investissement en argent qu'exigent des études postsecondaires sont deux facteurs importants. Les conditions économiques générales et la demande de main-d'œuvre pour des diplômés universitaires jouent aussi un rôle important et sont clairement liées à l'augmentation des inscriptions observée depuis 25 ans. De quelle façon ces facteurs évolueront-ils individuellement et quelle sera leur interaction au cours des années à venir? Ceci est moins clair.

En revanche, il est possible de prédire de façon plutôt certaine qu'à partir de 2012, la région fera face pendant 13 ans au déclin de sa population d'âge universitaire typique. Si le niveau de la demande (participation) demeure constant aux taux actuels, ce changement démographique se traduira par près de 7 000 étudiants venant des Maritimes de moins s'inscrivant dans une université de leur province de résidence dans 13 ans.

En plus de ce que cela signifie pour le niveau de scolarité des jeunes de la région, le récent ralentissement de la demande pour une éducation universitaire et la baisse prévue dans la population âgée de 18 à 24 ans soulèvent des questions pour les gouvernements et les établissements. Par exemple :

1. Pourquoi la demande pour une éducation universitaire a-t-elle cessé d'augmenter parmi les résidents des Maritimes?
2. Quel devrait être le taux optimal de participation à l'université pour les jeunes de la région?
3. Quelle serait l'incidence sur les économies provinciales d'un nombre beaucoup plus restreint de diplômés universitaires hautement qualifiés pour répondre aux besoins de main-d'œuvre de la région?
4. Comment les universités et les gouvernements peuvent-ils composer avec la diminution projetée du nombre de résidents des Maritimes qui s'inscriront dans les universités de la région?

Ce document attire l'attention sur les tendances changeantes dans la demande pour une éducation universitaire et met en relief le défi que la baisse démographique projetée représente pour la région. Par ailleurs, d'importantes questions stratégiques sont soulevées pour la considération des lecteurs, mais nous ne tentons pas d'y répondre ici.

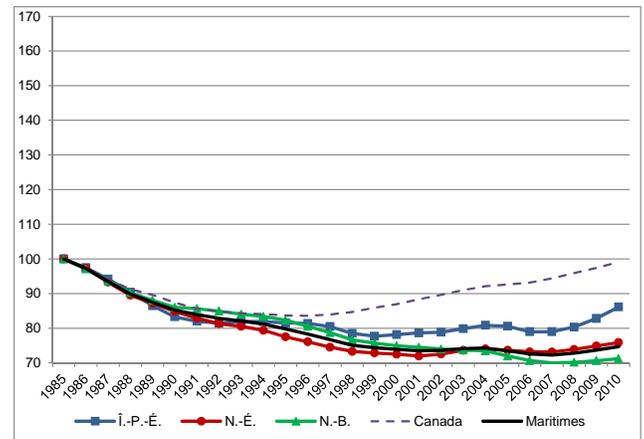
Répondre à de telles questions n'est pas simple; cependant, une discussion ouverte sur les enjeux parmi les intervenants de la Commission et la réalisation d'autres travaux pour mieux cerner les facteurs qui sous-tendent les tendances changeantes observées constituent les ingrédients-clés qui permettront d'y répondre avec succès.

## LA DEMANDE POUR UNE ÉDUCATION UNIVERSITAIRE S'AFFAIBLIT-ELLE PARMIS LES RÉSIDENTS DES MARITIMES?

- ⇒ En 2010, les étudiants âgés de 18 à 24 ans forment 82,4 % du nombre total de résidents des Maritimes inscrits à temps plein dans la région.
- ⇒ Si la demande pour une éducation universitaire était constante, alors le profil de la tendance de ce groupe démographique suivrait de près la tendance en matière d'inscriptions.
- ⇒ Depuis 25 ans, la population d'âge universitaire typique dans les Maritimes (18 à 24 ans) a baissé de 26,5 %.

- ◆ Le nombre de Néo-Écossais âgés de 18 à 24 ans a diminué de 24,1 % entre 1985 et 2010 et se chiffre actuellement à 89 932.
- ◆ La population du Nouveau-Brunswick âgée 18 à 24 ans a diminué de 28,8 % et s'élève actuellement à 67 910.
- ◆ La population de l'Île-du-Prince-Édouard âgée de 18 à 24 ans a baissé de 13,9 % durant la même période. Elle s'élève actuellement à 14 304.
- ◆ Dans l'ensemble du Canada, la population âgée de 18 à 24 ans a diminué de 0,9 % entre 1985 et 2010 et se chiffre actuellement à 3 316 200.

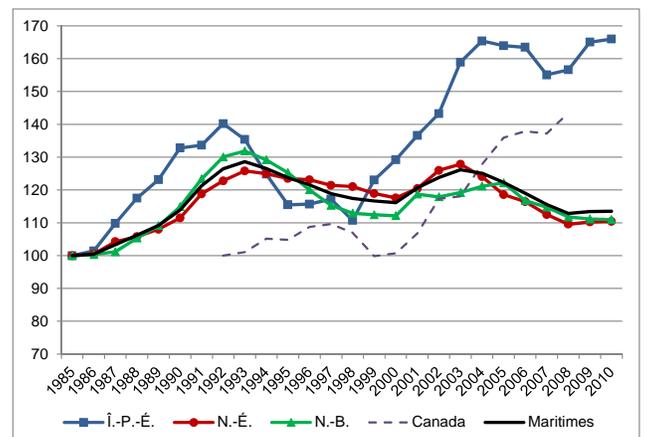
Population âgée de 18 à 24 ans. Index : 1985=100



- ⇒ Les étudiants de niveau universitaire sont le plus susceptibles de s'inscrire dans un établissement de leur province de résidence (aussi appelée province d'origine); nous commençons notre examen de la demande par le nombre d'inscriptions dans la province d'origine.
- ⇒ Le nombre de résidents des Maritimes qui fréquentent une université dans leur province d'origine n'a pas suivi la même tendance que la population en général au cours de la dernière décennie et le profil varie considérablement d'une province à l'autre.
- ⇒ Entre 1985 et 1993, les inscriptions ont monté en flèche dans toute la région, tandis que le bassin de recrutement (population âgée de 18 à 24 ans) diminuait.
- ⇒ En comparaison, malgré une récente stabilisation ou une légère augmentation de la population depuis 2006, les inscriptions ont fortement régressé parmi les résidents des Maritimes.

- ◆ Le nombre de Néo-Écossais inscrits à temps plein dans cette province a augmenté de 27,8 % entre 1985 et 2003, mais, depuis, il a baissé de 2 976 étudiants. Le nombre d'inscriptions est actuellement de 18 875, ou une augmentation de 10,4 % au dessus du niveau atteint il y a 25 ans.
- ◆ Un total de 12 648 Néo-Brunswickois sont actuellement inscrits à temps plein dans cette province, une hausse de 11,0 % par rapport à 1985, mais moins que le sommet atteint en 2005. Comparativement au sommet, on compte 1 275 résidents du Nouveau-Brunswick de moins inscrits dans une université de cette province.
- ◆ À l'Île-du-Prince-Édouard, la situation est très différente. Le nombre d'inscriptions à temps plein de ses résidents a atteint 2 581, une hausse de 66,0 % par rapport à 1985 (1 026 étudiants de plus).
- ◆ Dans l'ensemble, le nombre de résidents des Maritimes qui fréquentent l'université dans leur province d'origine a augmenté de 13,5 % depuis 1985.
- ◆ Dans l'ensemble, le nombre de Canadiens inscrits à temps plein dans leur province d'origine ne cesse de progresser depuis 1999; il était de 43,4 % plus élevé en 2008 (données connues les plus récentes).

Étudiants inscrits à temps plein dans leur province de résidence (inscriptions dans la province d'origine). Index : 1985=100



## LA DEMANDE POUR UNE ÉDUCATION UNIVERSITAIRE S'AFFAIBLIT-ELLE PARMIS LES RÉSIDENTS DES MARITIMES?

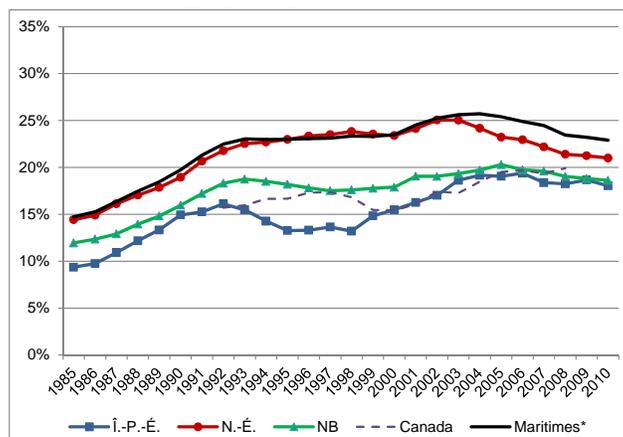
- ⇒ Les tendances démographiques ne concordent pas avec les tendances dans le nombre d'inscriptions; nous pouvons donc en conclure que la demande n'a pas été constante au cours des 25 dernières années.
- ⇒ La demande varie avec le temps et selon la province.
- ⇒ Pour mieux définir la demande pour une éducation universitaire, prenons maintenant les taux de participation, qui nous indiquent le rapport entre les inscriptions à temps plein aux universités et la population âgée de 18 à 24 ans.

- ⇒ La *participation dans la province d'origine* est ce qui mesure le mieux le degré auquel les jeunes accèdent à une éducation universitaire dans leur province de résidence.
- ⇒ La *participation nationale* désigne la mesure dans laquelle les jeunes s'inscrivent à n'importe quelle université canadienne, ce qui donne l'idée la plus juste de la « culture de participation » d'une province.

- ⇒ La *participation dans la province d'origine* dans les Maritimes stagne ou baisse depuis 2003, ce qui suggère un ralentissement de la demande pour une éducation universitaire parmi les jeunes de la région.

- ◆ Dans les trois provinces, la demande pour une éducation universitaire dans la province de résidence (*participation dans la province d'origine*) a augmenté de façon marquée pendant environ huit ans à partir de 1985. Les huit années suivantes, on a observé une stabilisation de la demande (chez les Néo-Écossais) ou une baisse suivie d'une stagnation (parmi la population du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard).
- ◆ Pour les Néo-Écossais, la demande a atteint un sommet de 25,0 % en 2002, puis elle a baissé de 4 points de pourcentage pour se situer à 21,0 %, taux semblable à celui de 1992. Bien que la demande soit toujours la plus forte parmi les Néo-Écossais comparativement à la demande parmi les résidents des autres Provinces maritimes, l'écart s'est considérablement amenuisé.
- ◆ Chez les gens du Nouveau-Brunswick, la demande a culminé en 2005, puis a perdu 1,7 point de pourcentage; elle est actuellement de 18,6 %.
- ◆ Le profil de l'Île-du-Prince-Édouard n'a pas tellement changé au cours des dernières années. Depuis 2005 la demande parmi les gens de cette province a diminué – 1,0 point de pourcentage – pour s'établir à 18,0 %.
- ◆ Comme une certaine mobilité des étudiants est observée au sein des Maritimes, nous devons aussi examiner la demande au niveau régional. La participation des habitants des Maritimes à des études universitaires n'importe où dans la région a aussi connu une baisse depuis son sommet de 2004; elle est maintenant à 22,9 %, soit 2,8 points de pourcentage de moins.
- ◆ Depuis 10 ans, la demande moyenne pour une éducation universitaire parmi les Canadiens dans leur province d'origine, qui était de 19,9 % en 2008-2009, se rapproche du taux observé en Nouvelle-Écosse et dépasse les taux du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.
- ◆ Une autre caractéristique de la participation est le décalage important qui a émergé depuis 1985 entre le nombre d'hommes inscrits et le nombre de femmes inscrites. Cette année-là, les femmes représentaient 51 % des inscriptions à temps plein parmi les résidents des Maritimes; aujourd'hui, c'est 60 %.
- ◆ Comment cela se traduit-il au niveau de la demande? Aujourd'hui, le *taux de participation dans les Maritimes* des femmes est de 28 %, soit 10 points de pourcentage de plus que celui des hommes (18 %).

**Participation dans la province d'origine (nombre d'inscriptions à temps plein dans une université de la province d'origine, divisé par la population provinciale de 18 à 24 ans) et participation dans les Maritimes \***



\*Nombre de résidents des Maritimes inscrits à plein temps dans une université de la région, divisé par la population des Maritimes âgée de 18 à 24 ans

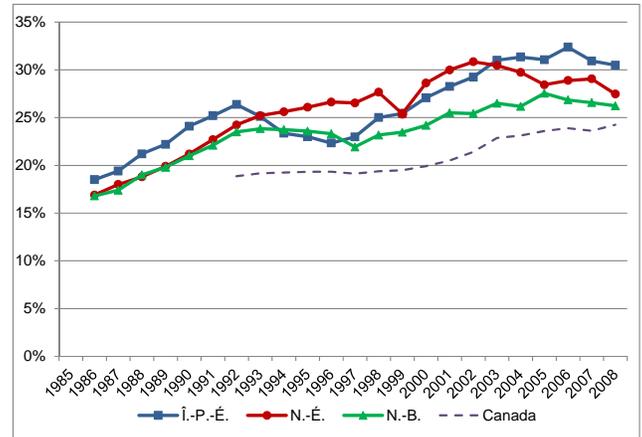
- ⇒ Quelles ont été les conséquences de ces tendances? Si la *participation aux études universitaires dans la province d'origine* en Nouvelle-Écosse était demeurée au taux de 2002 dans les années qui ont suivi, il y aurait 3 608 plus de Néo-Écossais aux études dans cette province .
- ⇒ Si aujourd'hui la demande pour une éducation universitaire était aussi forte parmi les hommes des Maritimes qu'elle l'est parmi les femmes, on compterait 8 609 étudiants de plus inscrits dans les universités de la région.

## LA DEMANDE POUR UNE ÉDUCATION UNIVERSITAIRE S'AFFAIBLIT-ELLE PARMIS LES RÉSIDENTS DES MARITIMES?

- ⇒ La demande pour une éducation universitaire dans sa province d'origine s'est, au mieux, stabilisée; elle a baissé en Nouvelle-Écosse. Se pourrait-il en fait que la demande parmi les résidents des Maritimes soit demeurée forte, et que leurs inscriptions à l'université aient augmenté ailleurs au Canada?
- ⇒ Voyons maintenant le taux de *participation nationale*, le rapport entre les inscriptions à temps plein des résidents d'une province dans n'importe quelle université canadienne et la population provinciale de 18 à 24 ans, pour traiter la question.

- ◆ Après une croissance pendant 16 ans, moins de Néo-Écossais fréquentent une l'université n'importe où au Canada. Le taux de *participation nationale* de 2008 était de 27,5 % (une baisse de 3 points de pourcentage depuis 2002), se traduisant par 2 049 résidents de la Nouvelle-Écosse de moins qu'il y a cinq ans inscrits dans une université n'importe où au Canada.
- ◆ Parmi la population du Nouveau-Brunswick, la demande pour une éducation universitaire n'importe où au Canada (*participation nationale*) a atteint un sommet en 2005 (27,5 %) alors qu'en 2008, elle était de 26,2 %; il y a aujourd'hui 1 353 résidents du Nouveau-Brunswick de moins inscrits à l'université comparativement au sommet de 2005.
- ◆ La demande la plus élevée qu'a connue l'Île-du-Prince-Édouard a été enregistrée en 2006 (32,4 %); elle baisse depuis, bien que faiblement (une perte de 2,0 point de pourcentage). Son taux de *participation nationale* en 2008 était de 30,4 %.
- ◆ Suivant près d'une décennie de stagnation, depuis 1999, la demande moyenne parmi les Canadiens pour une éducation universitaire n'importe où au pays grimpe constamment. Même si les plus récentes données montrent que les trois provinces dépassent la *participation nationale* moyenne, actuellement de 24,3 %, si les tendances se maintiennent, la situation pourrait connaître un revirement au cours des prochaines années.

**Participation nationale (nombre de résidents des provinces inscrits à plein temps dans une université canadienne, divisé par la population provinciale âgée de 18 à 24 ans)**

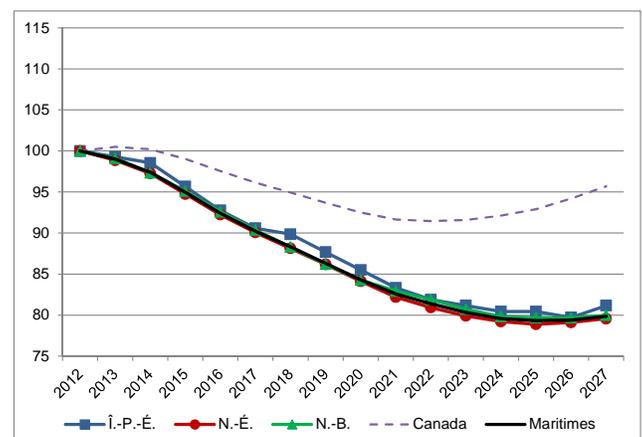


- ⇒ Prises ensemble, les tendances dans la *participation dans la province d'origine* et la *participation nationale* semblent montrer que, après une longue période de croissance, la demande pour une éducation universitaire baisse parmi les Néo-Écossais et affiche un ralentissement parmi les résidents du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.
- ⇒ Ces tendances ne se retrouvent pas à l'échelle nationale. La demande moyenne parmi les Canadiens pour une éducation universitaire, que ce soit dans leur province d'origine ou ailleurs au pays, grimpe constamment, réduisant l'écart avec les Provinces maritimes, ce qui indique que le taux de participation moyen au Canada peut encore croître.
- ⇒ Existe-t-il un « plafond » au taux de participation?

- ⇒ Comment s'annonce la demande pour une éducation universitaire parmi les résidents des Maritimes?
- ⇒ Selon Statistique Canada, une partie de l'équation relative à la participation devrait changer. La région des Maritimes connaît une diminution de sa population âgée de 18 à 24 ans.

- ◆ Entre 2012 et 2025, on prévoit que le groupe d'âge des 18 à 24 ans diminuera :
  - ◇ de 18 500 ou 21,1 % en Nouvelle-Écosse;
  - ◇ de 13 700 ou 20,3 % au Nouveau-Brunswick;
  - ◇ de 2 700 ou 19,6 % à l'Île-du-Prince-Édouard.
  - ◇ Cela signifie qu'en 2025, il y aura 34 900 résidents d'âge universitaire de moins dans les Provinces maritimes.

**Population projetée pour le groupe des 18 à 24 ans.  
Index : 2012=100**



## LA DEMANDE POUR UNE ÉDUCATION UNIVERSITAIRE S'AFFAIBLIT-ELLE PARMIS LES RÉSIDENTS DES MARITIMES?

- ⇒ Plusieurs facteurs influent sur la demande pour une éducation universitaire, dont les décisions que prennent les gens au sujet de leur investissement personnel en temps et en argent, l'existence d'autres options en matière d'éducation postsecondaire et leurs coûts relatifs, ainsi que la demande du marché du travail et les conditions économiques. On ne peut dire comment évolueront ces facteurs, ni quelle sera leur interaction au fil du temps.
- ⇒ On peut toutefois raisonnablement prédire l'incidence qu'aura la décroissance démographique sur le nombre d'inscriptions, toutes choses étant égales par ailleurs.

- ◆ Ici, nous utilisons le taux de *participation dans la province d'origine* (constant aux taux de 2010) afin d'estimer la proportion de la population qui s'inscrira dans sa province d'origine en 2025 :

Province	Variation dans la population âgée de 18 à 24 ans entre 2012 et 2025	Taux de participation aux études universitaires dans la province d'origine en 2010	Écart entre les inscriptions à temps plein dans la province d'origine entre 2012 et 2025
Nouvelle-Écosse	-18 500	21,0 %	-3 885
Nouveau-Brunswick	-13 700	18,6 %	-2 548
Île-du-Prince-Édouard	-2 700	18,0 %	-486

- ⇒ À la lumière de ces hypothèses, nous estimons que dans 13 ans, il y aura environ 6 919 étudiants venant des Maritimes de moins inscrits dans une université de leur province d'origine.
- ⇒ De combien la participation aux études universitaires dans la province d'origine doit-elle augmenter pour compenser le déficit projeté? En Nouvelle-Écosse, il faudrait que le taux atteigne 32,9 %, (une hausse de 11,9 points de pourcentage), au Nouveau-Brunswick, 28,3 % (une hausse de 9,7 points de pourcentage) et à l'Île-du-Prince-Édouard, 27,6 % (une hausse de 9,6 points de pourcentage).

## ⇒ Comment les universités de la région ont-elles maintenu leurs inscriptions?

- ◆ Le nombre d'inscriptions d'étudiants venant de l'extérieur des Maritimes augmente :
  - ◇ dans les universités de la Nouvelle-Écosse en 2010-2011, 13 386 étudiants à temps plein viennent de l'extérieur de la région (une augmentation de 78 % sur 10 ans),
  - ◇ le Nouveau-Brunswick accueille 3 484 de ces étudiants (14 % de plus), et
  - ◇ l'Île-du-Prince-Édouard accueille 657 de ces étudiants (106 % de plus).
- ◆ À l'heure actuelle, parmi les inscriptions à temps plein aux universités de chaque province, les étudiants venant de l'extérieur des Maritimes représentent la proportion suivante :
  - ◇ Nouvelle-Écosse : 38,0 %
  - ◇ Nouveau-Brunswick : 19,2 %
  - ◇ Île-du-Prince-Édouard : 17,9 %
- ◆ Les inscriptions d'étudiants venant de l'Ontario continuent à former la part la plus importante de ce groupe.

## LA DEMANDE POUR UNE ÉDUCATION UNIVERSITAIRE S'AFFAIBLIT-ELLE PARMIS LES RÉSIDENTS DES MARITIMES?

**CONCLUSION**

Considérée sur une longue période, la demande pour une éducation universitaire parmi les résidents des Maritimes a connu des variations; une forte demande tout au long des années 1980 a été suivie d'une période au début des années 1990 où le nombre d'inscriptions a baissé ou stagné, puis on a observé une période de croissance au début des années 2000. Plus récemment, la demande pour une éducation universitaire parmi les résidents des Maritimes a montré des signes d'affaiblissement. Cette tendance est la plus prononcée parmi les Néo-Écossais tandis que chez les résidents du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, la tendance est à une légère baisse ou à une stabilisation.

De plus, bien que la demande pour une éducation universitaire parmi les résidents des Maritimes au cours des 25 dernières années se soit avérée nettement supérieure à la moyenne pour le Canada, depuis quelques années, l'écart diminue, puisque la moyenne nationale approche ou même dépasse les taux observés dans les Provinces maritimes.

La Commission commence à mieux définir certains des facteurs probables<sup>1</sup> qui sous-tendent la variation dans la demande que nous explorons ici, mais il reste encore du travail à faire pour mieux caractériser ces facteurs et l'ampleur de leur incidence.

Parmi ceux-ci, on pense notamment à l'incidence des frais de scolarité et d'autres coûts, les tendances du marché du travail et la demande projetée, ainsi que la popularité d'autres choix en matière d'éducation postsecondaire. Dans un tel contexte, une analyse préliminaire de ces tendances montre que le collège est un choix de plus en plus populaire dans les Maritimes et, comparativement à la moyenne nationale, il y a encore place à la croissance.

Peu importe les facteurs et l'ampleur de leur incidence lorsqu'un individu considère coûts et retours sur l'investissement en matière d'éducation postsecondaire, il est probable que leurs effets soit exacerbé par la baisse projetée imminente de la population âgée de 18 à 24 ans. Il est presque certain, donc, que les universités accueilleront de moins en moins d'étudiants dans leur province d'origine.

Que cela signifie-t-il pour l'ensemble de la région? Comment les établissements et les gouvernements peuvent-ils commencer à s'occuper de la question? La Commission espère que le présent document suscitera une discussion et fera avancer le débat parmi ses intervenants au sujet de la participation en général et des caractéristiques qui rendent le portrait de l'enseignement supérieur dans la région unique au pays.

**Sources de données :**

- Données démographiques : données de recensement et projections de Statistique Canada (scénario de croissance moyenne M2) CANSIM (tableau 051-0001) (1985 - 2010) CANSIM (tableau 052-0005) (2011 - 2027)
- Données sur les inscriptions : Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de la CESPM; données sur les inscriptions pour le calcul de la participation nationale : SIEP de Statistique Canada.
- Les tableaux de données peuvent être obtenus sur demande.

**Mesures du progrès et des résultats des étudiants**

En 2008, la Commission a lancé un projet visant à élaborer des mesures pour l'évaluation des progrès et des résultats des étudiants afin de respecter son mandat qui consiste à aider les établissements d'enseignement et les gouvernements à améliorer l'environnement d'apprentissage postsecondaire. L'élaboration de ces mesures découle de la demande de plus en plus forte des intervenants de la Commission qui souhaitent obtenir des chiffres plus uniformes et de meilleure qualité sur les questions clés concernant le secteur postsecondaire. Le besoin de mesures dépasse les perspectives des tableaux de classement et d'une définition restrictive de l'obligation de rendre compte. Il s'agit plutôt de mettre l'accent sur l'amélioration du processus éducationnel et sur le soutien nécessaire pour une amélioration continue, ce qui correspond clairement à l'orientation principale de la CESPM.

<sup>1</sup> Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes *Une vue d'ensemble des inscriptions universitaires : facteurs et tendances dans les inscriptions aux universités des Maritimes de 2000-2001 à 2006-2007*. Volume 5, numéro 1, juin 2007. *Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*.





**Pour plus amples renseignements, veuillez  
communiquer avec la :**

**Commission de l'enseignement supérieur  
des Provinces maritimes**

**C. P. 6000**

**401-82, rue Westmorland**

**Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1**

**Téléphone: (506) 453-2844**

**Courriel : [mphec@cespm.ca](mailto:mphec@cespm.ca)**

**Site web : [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca)**